

# LA FEUILLE D'ORME

Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°20 été 2013

## L'éditorial du maire

Le printemps s'achève et n'aura été qu'une triste prolongation d'un hiver froid et bien arrosé. Soyons positifs puisque nos nappes phréatiques ont récupéré un bon niveau et espérons cette fois que la nette amélioration notée en juin annonce une belle période estivale pour le plus grand bonheur de tous.

Lors d'une exceptionnelle journée printanière en mai, j'ai eu la surprise de piéger un frelon asiatique et mon voisin Alain DAVASE en a lui-même trouvé un exemplaire mort dans sa véranda. Les ULMES sont donc réellement concernés par cette invasion venue d'Asie et vous trouverez en dernière page tous les renseignements nécessaires sur la démarche à suivre en cas de découverte de cet insecte tueur d'abeilles sur votre lieu d'habitation.



Concernant les utilisateurs de l'assainissement collectif, je tiens à leur rappeler qu'une cuvette de WC n'est pas un dépotoir et que seul l'usage du papier hygiénique y est toléré.

**Attention !!! Une lingette même biodégradable doit être jetée exclusivement dans votre bac à ordures ménagères.** En effet, ce type de déchet n'a pas le temps de se dégrader lors de son bref transport de vos toilettes à la station d'épuration. Une fois dans le réseau d'assainissement, les lingettes, peuvent s'agglomérer entre elles, provoquant de lourds dysfonctionnements sur les installations (blocage des pompes de relevage) avec de coûteuses réparations sur le réseau de transport et de traitement des eaux usées.

Aussi je vous demande de ne plus jeter les lingettes, cotons-tiges et autres déchets dans vos WC afin d'éviter de devoir mener une enquête onéreuse dans le réseau d'assainissement pour trouver les responsables.

Voilà un peu plus d'un an, je vous annonçais dans le bulletin municipal le contrôle de conformité du raccordement des installations particulières au réseau d'assainissement collectif de la commune pour les habitants concernés par la 2ème tranche de travaux ou ceux de la 1ère tranche non encore vérifiés. Suite à un problème de santé puis en raison de conditions climatiques défavorables, ces contrôles ne pourront effectivement débiter que ce mois de juin 2013. Assisté par un adjoint, je pratiquerai donc moi-même ce travail et me rendrai à votre domicile le samedi de préférence.

Enfin, je vous indique les grandes lignes du budget de votre commune:

Le mercredi 27 mars le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'exercice 2013 qui s'équilibre, en dépenses et recettes, pour une somme de 541450,32 € en section de fonctionnement et 375348,76 € en section d'investissement.

Les recettes principales sont les impôts locaux pour 146655€, les dotations de l'état pour 163954€ et les excédents de fonctionnement antérieur (les sommes non dépensées sur le budget 2012) pour 146444€.

Les dépenses principales sont:

- Pour le fonctionnement, 162780€ de charges courantes communales, 46200€ attribués au SIUP (les écoles) et 43991€ de remboursements d'emprunts.

- Pour l'investissement, 219000€ dévolus à la construction de la garderie périscolaire, 40000€ de travaux de voirie, 19500€ pour l'éclairage public, 7600€ de travaux au presbytère et 7000€ d'achats de matériels.

Pour tous ceux qui veulent connaître le budget communal en détail, je rappelle que les séances du Conseil Municipal sont publiques donc ouvertes à tous.

Bon été à tous.

Didier GUILLAUME

## Au sujet des associations communales

### ✓ FAMILLES RURALES

-L'accueil de loisirs organisé par l'Association FAMILLES RURALES des ULMES et Environs sera ouvert du 8 juillet au 2 août 2013.

Pour tous renseignements:

Isabelle GUIBERTEAU: 02 41 67 05 76 - Marie-Claude PILLIER: 02 41 67 06 81

## Le point sur l'Etat Civil ce printemps

- Une ulmoise est arrivée  
Sarah COULETEL, née le 02 avril
- Un ulmois nous a quitté  
Monsieur André ROUX, décédé le 02 avril à l'âge de 80 ans.

## Annonces

- La location communale du presbytère, bâtiment de 135 m2, situé 11 rue du Mousseau sera libre à partir du 1<sup>er</sup> juillet – RdC : entrée, cuisine, salon, s-à-m – Etage : 3 chambres de 18 à 12 m2, s-d-b, WC – garage de 20 m2, cellier, cave avec four à pain, cour de 150 m2 et jardin de 450 m2 – chauffage par chaudière à gaz - loyer mensuel de 630€ + 12,5€ d'charges (ramassage des ordures).

## Les réalisations effectuées ce printemps

- ❖ Entretien de la station d'épuration et des pompes de relevage (Voir l'édito).
- ❖ Réfection de la voirie rue de l'Ancien Commerce et Impasse de La Maligny.

## Dates à retenir

- Fête des écoles communales le samedi 29 juin à l'école de ROU-MARSON.
- L'association Familles Rurales organise un pique-nique le dimanche 08 septembre 2013 sur le terrain de loisirs de la Maligny.

Ce pique-nique est ouvert à tous les habitants de la commune, adhérents ou pas - ambiance conviviale - apéritif offert, jeux pour petits et grands l'après-midi.

Pour tous renseignements:

Isabelle GUIBERTEAU: 02 41 67 05 76 - Marie-Claude PILLIER: 02 41 67 06 81

## La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
<b>Lundi</b>	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 <sup>er</sup> adjoint) de 16H à 18H
<b>Mardi</b>	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
<b>Mercredi</b>	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
<b>Jeudi</b>	FERME	
<b>Vendredi</b>	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 <sup>ème</sup> adjoint) de 9H30 à 12H30
<b>Samedi</b>	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Mail: [mairie.lesulmes49@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesulmes49@wanadoo.fr) - Site internet: [www.lesulmes.mairie49.fr](http://www.lesulmes.mairie49.fr)

## Fête intercommunale du 1<sup>er</sup> mai

Les Ulmois ont participé à la réussite de la fête intercommunale du 1<sup>er</sup> mai 2013 qui s'est déroulée cette année aux arènes de Doué-la-Fontaine, en se classant 3<sup>èmes</sup>, malgré leur trop petit nombre et l'absence du beau temps au rendez-vous.

Cette année, la 11<sup>ème</sup> fête annuelle intercommunale de la région de Doué-la-Fontaine avait revêtu un aspect nouveau et le comité d'organisation sous l'égide de la Communauté de Communes, était composé de plusieurs représentants volontaires venant des communes qui ont accepté d'y participer.

Ce comité intercommunal avait mis en place l'organisation de jeux collectifs inter-villages complétés par des jeux permanents de type kermesse auxquels chacun a pu participer individuellement.

Les Comité des fêtes de Montfort et de Douces qui pilotaient ensemble cette journée, avaient organisé le matin les traditionnelles randonnées pédestres et à vélo qui ont rassemblé 250 participants qui ont marché et roulé sous la pluie.



Pour cette première édition des jeux inter-villages, le classement final a été réalisé par l'addition des points recueillis par les équipes dans les jeux collectifs, auxquels s'ajoutaient les points obtenus aux jeux individuels.

Le très beau challenge fabriqué pour l'évènement et offert par JB ébénisterie, de Doué la Fontaine, à été remporté par l'équipe de Brigné, il sera remis en jeu l'année prochaine

L'équipe de St Georges/Layon s'est classée 2<sup>ème</sup>, suivie de celle des Ulmes 3<sup>ème</sup>, Meigné 4<sup>ème</sup>, Doué-la-Fontaine 5<sup>ème</sup>, Denezé 6<sup>ème</sup>, et 7<sup>ème</sup> ex-aequo Forges et Montfort.

L'ensemble des organisateurs assez satisfaits, compte tenu du temps maussade va se retrouver pour faire le bilan de cette journée de transition et envisager une poursuite de







l'initiative, dans un même esprit de convivialité, qui a permis aux habitants des communes de la Comcom de se rencontrer gratuitement autour d'activités festives et intergénérationnelles.

## L'invasion du Frelon asiatique doit être suivie

Originaire d'Asie, ce Frelon est arrivé en Maine-et-Loire en 2009.

Son régime alimentaire étant constitué à 80% d'abeilles, il est impératif de le suivre !

Voilà pourquoi nous demandons à tous les habitants de regarder dans leurs arbres, arbustes, abris, ... afin de vérifier qu'ils ne possèdent pas de nid ou qu'ils n'observent pas de Frelons asiatiques. **Au printemps, il se situe dans vos abris. Merci de bien y regarder.**

Le Frelon asiatique		Le nid	
<p>Cercle jaune sur le premier segment de l'abdomen Dernier segment de l'abdomen jaune orangé</p>		<p>Au début (avril mai), sa taille est celle d'une balle de ping-pong</p>	
<p>Pattes jaunes Ailes fumées</p>		<p>Peut se trouver dans des arbres, arbustes, abris, ou même dans le sol</p>	
<p>2 à 3 cm de long</p>		<p>Le nid peut atteindre en automne 1 m de diamètre</p>	

**En cas de présence, prenez une photo et contactez**

**LA MAIRIE**



5 rue Jean Dixmeras - 49044 ANGERS - Cedex 01  
 Tél: 02.41.37.12.48 - Fax: 02.41.73.13.61  
 Courriel: [fdgdon49@orange.fr](mailto:fdgdon49@orange.fr) - Site internet [www.fdgdon49.fr](http://www.fdgdon49.fr)  
 Agrément PI00276 - Siret: 49412217900018

